



## Compte rendu de l'audioconférence DDFIP 57 / Organisations Syndicales

Début de l'audioconférence 16H00

Présents : Pour la direction Monsieur PETIT, Mesdames BARRUTEAU et MAHRIC  
Organisations syndicales : **CGT**, Solidaires Finances Publiques, FO, CFDT, CFTC et UNSA

La direction a d'abord présenté la situation en 5 points ( situation sanitaire, situation économique, décisions de la DDFIP 57, actions prises, et plan d'action dans les prochains jours)

### 1/ Situation sanitaire

Une douzaine de cas probables dans le département (car aucun test effectués). Les cas probables sont surtout situés à la direction, mais aussi sur Hayange, et Dieuze.  
Le médecin de prévention est fortement sollicité par des agents extrêmement inquiets.

### 2/ Situation économiques

Un afflux de sollicitations de la part des entreprises mosellanes (174 à la date de l'audioconférence) pour un montant supérieur à 3 millions d'euros ( et une moyenne de 19 000 euros par sollicitation)

### 3/ Décisions prises

Volonté affichée par la direction d'une mise en sécurité des agents et des usagers. Il n'y a plus d'accueil physique généraliste. L'utilisateur peut être reçu sur rendez-vous mais cela doit se faire de manière exceptionnelle.

Il y a aussi le sujet des bons des secours pour lesquels il faudra un système d'accès aux caisses.

A partir du mardi 17 mars midi, renvoi de 75 % des agents vers leur domicile.

Pour les tâches prioritaires, elles sont effectuées aussi bien en présentiel qu'en télétravail.

Fermeture des restaurants administratifs de Metz.

Construction entre les chefs de services et la direction du Plan de Continuité d'Activité.

### 4/ Actions

Obtention d'un justificatif de déplacement professionnel à 500 agents. Ce chiffre est au dessus de l'étiage de 25 % des agents travaillant sur des missions prioritaires. Ceci s'expliquant par la prise en compte d'agents pouvant être appelés en remplacement.

Déploiement d'un plan d'affectation d'ordinateurs supplémentaires pour augmenter le nombre de télétravailleurs. Aujourd'hui 20 ordinateurs sont prêts ( 50 sont en cours de commande).

La direction a géré de nombreuses sollicitations , des agents, des chefs de services et des organisations syndicales.

La direction veut « rationaliser » le processus de sollicitation. Elle ne veut plus de demande directe des agents. Toute sollicitation doit maintenant passer par le chef de service. Cette mesure n'enlève pas votre possibilité de ***faire remonter vos sollicitations par l'intermédiaire la CGT Finances Publiques 57.***

La direction fait un inventaire quotidien et nominatif des agents travaillant en présentiel et en télétravail.

La direction reconnaît des problème de nettoyage de nos locaux.

#### 5/ Perspectives

La direction veut « sécuriser » les activités.

Ouverture de Webmail à l'ensemble des agents du département. Chaque agent confiné recevra un message via leur adresse mail personnelle ( que les chefs de services ont collecté le lundi 16 mars)

La direction va mettre en place un dispositif de suivi de l'activité piloté par les divisions métiers. Un rendez vous hebdomadaire sera organisé entre ces divisions et les chefs de services.

L'objectif de ce plan pour la direction : éviter les ruptures de missions prioritaires et harmoniser les modes de fonctionnement entre services.

### **Interventions de la CGT Finances Publiques 57**

#### **- Sur la Trésorerie Hospitalière de Metz.**

Le directeur général veut que les trésoreries hospitalières, situées dans un hôpital, ne soient pas fermées au public. La DGFIP doit montrer son soutien auprès des agents hospitaliers (sic)

Nous sommes intervenus pour que si ce poste continue à être ouvert au public que les locaux doivent être quotidiennement désaffectés. Que les agents d'astreintes sur ce poste, soient équipés des mêmes outils de protection que les agents hospitaliers (gants, gel, masques...) Nous avons fait remarquer que les travailleurs hospitaliers de l'accueil étaient équipés de masques depuis le 16 mars ce qui n'est pas le cas nos collègues.

Nous avons demandé que la direction fasse une expertise avec le chef de poste de cette trésorerie sur le nombre d'usagers qui se rendent à nos guichet pendant cette période. Et de faire remonter à la direction générale (Bercy) le différentiel entre le risque subi et l'ouverture de « principe ».

#### **- Que faire en cas de collègues ou de proches affectés ?**

Les organisations syndicales déplorent le flou des directives sur cette questions. Les agents ne savent toujours pas quoi faire quand ce cas se présente.Cette situation génère un fort stress et parfois une panique légitime de nos collègues.

La direction répète qu'en cas de suspicion, l'agent doit interpellier son responsable hiérarchique. Puis le médecin de prévention doit prendre contact avec ses collègues...pour leur demander de surveiller deux fois par jour leur température.

La direction se refuse de confiner l'ensemble d'un service pour pouvoir assurer toutes nos missions prioritaires ....

#### **- Uniformisations des pratiques dans chaque services**

Nous sommes intervenus pour que la direction locale établisse un cadre uniforme auprès de leurs chefs de services. Nous remarquons encore trop de processus de travail différents et même contradictoire. Que les missions prioritaires et non prioritaires soient bien ciblées. Que les agents travaillant sur des missions dites prioritaires ne soient pas obligés de travailler sur des missions non prioritaires.

Nous sommes intervenus aussi sur le malaise des agents réquisitionnés sur des missions prioritaires. Alors que depuis des années nos directions nous disent que notre travail peut être mutualisé, externalisé, et dématérialisé.... ne jurant alors que par les suppressions de missions et d'emplois. Nous sommes devenus d'un coup à la faveur de cette pandémie des « héros du quotidien »...

#### **- Liens avec les agents confinés**

Nous sommes intervenus pour que les agents confinés ne soient pas oubliés. Ils ne sont pas en vacances et ils peuvent ressentir une coupure douloureuse avec leur collectif de travail. Nous avons demandé que la direction demande au chef de service de les contacter soit par courriel ou par téléphone.

#### **- Points divers mais importants....**

Les organisations syndicales sont intervenues pour que les agents travaillant sur des missions prioritaires soient bénéficiaires de ticket de restaurant.

Nous avons aussi demandé que les horaires de travail soient assouplis avec neutralisation de la pointeuse.

Nous avons demandé que le jour de carence ne soit pas appliqué en Moselle pour les agents affectés par le COVID 19 .

Fin de l'audioconférence 18h15

Prochaine audioconférence Jeudi 26 mars.

